

26 - HERRIZ HERRI

BOKALE • BOUCAU

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LES BARTHES DE L'ADOUR

Dans quelques mois, 146 logements vont sortir de terre à Boucau.

C'est en présence de partenaires et de nombreux élus dont Fabrice Rosay, sous-préfet de Bayonne, de Jean-René Etchegaray, président de la Communauté Pays Basque, de Claude Olive, 1^{er} vice-président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et président de l'Office 64, de Francis Gonzalez, maire de Boucau que le lancement officiel du chantier de la résidence Les Barthes de L'Adour a été lancé. « Ce projet est l'aboutissement d'un travail partenarial avec la ville de Boucau, la Communauté d'agglomération Pays Basque, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques et nos collègues de l'Office 64. » Ainsi, 146 logements à prix abordables seront proposés et la ville de Boucau espère attirer des jeunes ménages, au centre de Boucau, à proximité de la gare SNCF et de la Vélodyssée, axe cyclable reliant Roscoff à Hendaye et qui traversera Boucau dans quelques temps.



Pose de la première pierre du projet immobilier Les Barthes de L'Adour à Boucau @DR

Respect de l'exigence environnementale

Dans le détail, ce programme immobilier, en partenariat entre l'Office 64 et le Col, comprend 79 logements produits par l'Office 64 de l'Habitat en trois bâtiments, soit 67 logements locatifs allant du T1 au T5 et 12 en accession-BRS allant du T2 au T4. A cela s'ajoute 660 m² de surfaces commerciales et 133 places de parkings. Le Col, quant à lui, va fournir 67

logements sur un bâtiment comprenant 35 logements locatifs et 32 en accession-BRS. L'ensemble des bâtiments s'échelonnent du R+1 au R+6. « C'est un programme ambitieux, a déclaré Claude Olive, qui bénéficie d'un emplacement idéal, à seulement quelques minutes à pied de la mairie, des commerces, de la salle de spectacle Apollo et des transports. L'architecte Bernard Signoret, a dessiné une résidence au style résolument contemporain. » Et Cécile Elis-

salde, présidente du COL ajoute : « Pour le compte du COL, pour le locatif social, la typologie est la suivante : 10 logements sont en PLAI, qui est le locatif le plus social, avec un loyer moyen de 324 € pour le T2, 426 € pour le T3 et 584 € pour le T4. 22 logements sont en PLUS avec un loyer moyen de 356 € pour le T2, 514 € pour le T3 et 618 € pour le T4 ; et 3 logements sont en PLS avec un loyer moyen de 524 € pour le T2 et de 730 € pour le T3. » L'ensemble des bâtiments se-

ront entourés d'espaces verts et séparés de la voie ferrée par un parking silo dédié aux voitures et aux vélos des futurs résidents. Les logements, quant à eux, vont bénéficier de généreux espaces extérieurs, tels que des loggias ou des terrasses. Et la compacité des bâtiments et la performance de l'isolation vont permettre d'aller au-delà de la réglementation RT2012, avec des économies d'énergie à la clé, respectant ainsi l'exigence environnementale.

Financement de l'opération

D'un point de vue financier, le prix de revient de cette opération, sur la partie construction réalisée par l'Office 64, s'élève à 17 205 384 € (12 701 318 € TTC au titre des Logements Locatifs Sociaux. 2 893 325 € TTC au titre des BRS et 1 610 741 € au titre des commerces). Quant au COL, le prix moyen d'acquisition d'un de ses 67 logements construits s'élève à 2 684 € TTC/m².